



www.marooibe.com

RELEVÉ DES PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Abidjan, Côte d'Ivoire, 7 au 9 octobre 2024

Atelier de concertation et de validation de la note de position des acteurs de la société civile au forum de haut niveau sur le pastoralisme, dix ans après la Déclaration de Nouakchott « Nouakchott + 10 »

Abidjan, Côte d'Ivoire, 07-09 octobre 2024

1. Introduction

- a) Sur l'initiative conjointe du CILSS, de la CEDEAO, de l'UEMOA et des Organisations Professionnelles Régionales (OPR) et avec le portage politique du Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, a été organisé à Abidjan, du 07 au 09 octobre 2024, un atelier de concertation et de validation de la note de position des acteurs de la société civile au forum de haut niveau sur le pastoralisme, dix ans après la Déclaration de Nouakchott de 2013.
- b) Cette rencontre marque une étape cruciale dans le processus de mobilisation des Organisations Professionnelles Régionales, en vue de préparer en amont la rencontre de Nouakchott, à travers l'impulsion d'un processus de discussions et de réflexions concertées, à différentes échelles.

2. Objectifs de l'atelier de concertation et de validation de la note de position des acteurs de la société civile

- a) La concertation avait pour objectif de permettre aux acteurs de la société civile pastorale et agropastorale de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel de donner leurs points de vue sur l'opérationnalisation de la Déclaration adoptée à Nouakchott en 2013, ainsi que sur les enjeux et défis émergeants dans le sous-secteur de l'élevage et du pastoralisme, en vue d'élaborer une note de position destinée à nourrir le débat au cours du forum de haut niveau sur le pastoralisme qui sera organisé du 7 au 9 novembre 2024 à Nouakchott, dénommé « Nouakchott +10 ».

3. Cet objectif général a été décliné en plusieurs objectifs spécifiques visant à :

- a) Partager le bilan de la mise en œuvre des initiatives visant à favoriser l'opérationnalisation de la Déclaration de Nouakchott (acquis enregistrés, difficultés rencontrées, ajustements apportés, enseignements tirés et bonnes pratiques promues) ;
- b) Analyser les enjeux et défis du pastoralisme et de l'agropastoralisme dans le contexte actuel du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest ;
- c) Identifier les pistes de solution à explorer et faire ressortir le regard prospectif des acteurs de la société civile pastorale et agropastorale sur le devenir des systèmes d'élevage pastoraux ;
- d) Échanger et valider les recommandations à soumettre aux décideurs lors du forum ;

- e) Valider la note de position et les propositions des acteurs de la société civile pastorale et agropastorale qui seront soumises aux participants au forum.

4. Résultats attendus

A l'issue de la concertation, les résultats suivants étaient attendus :

- a) Les acquis et les enjeux liés à la mise en œuvre des orientations majeures de la Déclaration de Nouakchott sont analysés du point de vue des acteurs de la société civile pastorale et agropastorale et partagés ;
- b) Les préoccupations des communautés pastorales et agropastorales sur le devenir des systèmes d'élevage pastoraux sont examinées ;
- c) Une note de position des acteurs de la société civile pastorale et agropastorale est validée pour être soumise aux décideurs lors du forum.

5. Participants à la concertation

- a) La rencontre a regroupé quatre-vingt-dix participants dont plusieurs dizaines de leaders d'organisations pastorales, agropastorales et agricoles provenant de douze pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, en l'occurrence le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, le Tchad et le Togo. Les représentants de plusieurs institutions ont également pris part à la concertation, à savoir la CEDEAO, l'UEMOA, le CILSS, l'ALG, le CTFD/AFD, la SNV, la DDC, le HUB RURAL, le FIDA, l'OIM et l'IRAM. En ce qui concerne les organisations de producteurs ruraux, la rencontre a enregistré la présence des structures régionales suivantes : AFAO, APESS, AOCTAH, COFENABVI, CRAFS, ROPPA, RBM, RPPS, ainsi que des structures nationales nom membres des OPR. La liste des participants est annexée au présent document.

6. Cérémonie d'ouverture de la concertation

La cérémonie d'ouverture des travaux, qui a été présidée par Monsieur SIDI TIEMOKO TOURE, Ministre des Ressources Animales et Halieutiques de la République de Côte d'Ivoire, a été ponctuée par quatre allocutions.

- a) Intervenant au nom des Organisations Professionnelles Régionales, Monsieur BOUREIMA DODO, Président du Bureau du Conseil d'Administration du RBM a exprimé les remerciements des acteurs de la société civile pastorale et agropastorale aux autorités de la République de Côte d'Ivoire pour avoir accepté d'abriter la rencontre dans leur pays. Le choix d'organiser l'atelier à Abidjan répond au souci de corriger la trajectoire de mise en œuvre de la Déclaration de Nouakchott qui a été marquée par l'absence politique des Etats côtiers de l'Afrique de l'Ouest. M. DODO a insisté sur la nécessité de renforcer l'inclusivité du processus de Nouakchott + 10, afin de disposer d'un levier apte

- à favoriser un engagement politique entier et résolu des pays du Golfe de Guinée dans le processus engagé ;
- b) Le représentant de l'UEMOA, Monsieur JEAN JACQUES MONGBO, Conseiller au Bureau de la Représentation Résidente de la Commission de l'UEMOA à Abidjan, a indiqué que dix ans après l'adoption de la Déclaration de Nouakchott qui appelait à une meilleure intégration du pastoralisme dans les politiques nationales et régionales et un soutien accru des partenaires techniques et financiers au développement de l'élevage pastoral, des progrès notables sont été réalisés. Toutefois, de nombreux défis persistent. Le changement climatique, l'insécurité croissante, la dégradation des terres et l'amplification des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles continuent de fragiliser les systèmes pastoraux et agropastoraux. De son point de vue, ces défis imposent de repenser les stratégies d'intervention et d'adapter les réponses, afin d'accompagner efficacement les communautés pastorales et agropastorales dans leur quête de stabilité et de prospérité.
- c) Le Secrétaire Exécutif du CILSS, Monsieur ABDOULAYE MOHAMADOU, a rappelé que l'année 2013 a marqué un tournant déterminant dans l'engagement collectif en faveur du développement du pastoralisme au Sahel et en Afrique de l'Ouest, avec l'adoption de la Déclaration de N'Djamena en mai 2013 et de celle de Nouakchott en octobre 2013. Les parties prenantes ont concrétisé l'ambition de valoriser les systèmes d'élevage pastoraux par la conception et la mise en œuvre de plusieurs projets et programmes nationaux et régionaux d'appui au développement du pastoralisme. Les organisations de la société civile ont joué un rôle actif dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des interventions opérationnelles, notamment dans l'animation du dialogue politique transfrontalier, la sensibilisation des acteurs, la mobilisation communautaire et la participation aux instances de gouvernance. De l'avis du Secrétaire Exécutif du CILSS, il est opportun que les organisations des producteurs ruraux et de la société civile, en tant qu'acteurs de premier plan, puissent donner leur lecture des acquis, des leçons apprises, des défis rencontrés dans la mise en œuvre des actions en faveur du pastoralisme, mais aussi définir leur vision pour le développement de l'élevage pastoral et agropastoral.
- d) Dans son allocution d'ouverture des travaux de la concertation, Monsieur SIDI TIEMOKO TOURE, Ministre des Ressources Animales et Halieutiques de la République de Côte d'Ivoire, a tout d'abord transmis aux participants, les salutations fraternelles et les encouragements de Son Excellence, Monsieur ALASSANE DRAMANE OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire. Il a rappelé que la décennie écoulée a été marquée par des défis, des progrès et des espoirs partagés, mais aussi un engagement collectif au service des communautés pastorales qui sont le cœur battant des territoires ruraux, des économies et de l'identité africaine. Il s'est ensuite appesanti sur les dynamiques sécuritaires et les défis auxquels les pays sahéliens sont confrontés et qui ont des

répercussions sur les pays du Sud, et particulièrement la Côte d'Ivoire. La présente concertation traduit la volonté des autorités ivoiriennes de collaborer davantage sur ces questions cruciales parce qu'elles sont pleinement conscientes que la stabilité et le développement pastoral de la région sont intimement liés à la sécurité et à la prospérité de la Côte d'Ivoire. Le Ministre a terminé son allocution, en insistant sur le fait qu'en dépit des énormes défis persistants et/ou émergeants, il existe un réel espoir qui réside dans la détermination collective des acteurs, ainsi que dans leur capacité à construire des solutions durables.

7. Déroulement des travaux

Les travaux ont été structurés en quatre grandes sessions :

- a) La première session a porté sur le rappel du contenu de la Déclaration adoptée à Nouakchott en 2013 ;
- b) La deuxième session a été consacrée à la présentation de communications portant sur la concrétisation de la Déclaration de Nouakchott aux échelles nationales et régionale : bilan et prospective ;
- c) La troisième session a été consacrée à des travaux de groupes pour réfléchir et échanger sur les points saillants issus des discussions sur les communications portant sur la concrétisation de la Déclaration de Nouakchott aux échelles nationales et régionale ;
- d) La quatrième session a été consacrée à l'examen et à l'adoption des documents de synthèse des travaux.

Les travaux ont été facilités par Dr Yamar MBODJ, Directeur Exécutif du HUB RURAL.

6.1. Rappel du contenu de la Déclaration de Nouakchott

La communication sur le contenu de la Déclaration de Nouakchott a été présentée par le CILSS. Elle a mis l'accent sur :

- L'existence, depuis 2013, de plusieurs Déclarations et engagements visant à faire évoluer la prise en compte du pastoralisme et de l'agropastoralisme dans les politiques publiques et les stratégies de coopération ;
- Les éléments saillants portant sur le contexte, les objectifs de la Déclaration de Nouakchott et les axes prioritaires retenus.

6.2. Concrétisation de la Déclaration de Nouakchott aux échelles nationales et régionale : bilan et prospective

La communication sur les éléments saillants issus de la concertation des organisations de la société civile pastorale et agropastorale du Bénin a insisté sur les points suivants :

- La complexité du profil agropastoral du Bénin ;
- Les principaux acquis enregistrés au cours des dix dernières années ;
- Les défis persistants et les entraves à leur prise en charge efficace ;
- L'identification de certaines questions préjudiciales importantes ;
- L'existence d'opportunités à valoriser de façon optimale ;
- L'identification de pistes d'actions à explorer.

La communication sur les éléments saillants issus de la concertation des organisations de la société civile pastorale et agropastorale du Sénégal a mis l'accent sur :

- La démarche méthodologique de conduite de la concertation des organisations de la société civile pastorale et agropastorale ;
- Les principaux éléments d'impacts des interventions d'appui à l'élevage pastoral depuis l'adoption de la Déclaration de Nouakchott ;
- Les défis et enjeux actuels liés au pastoralisme ;
- Les éléments de réponse de la société civile aux enjeux et défis identifiés.

La présentation de la synthèse des consultations nationales (Burkina Faso, Ghana, Mali, Niger, Nigeria et Togo) pour la participation des OP membres du consortium mis en place pour conduire l'exercice (ROPPA, APESS, COFENABVI, CORET et "NANT") a insisté sur les points suivants :

- La situation actuelle et la dynamique d'évolution des systèmes agropastoraux au Sahel et en Afrique de l'Ouest ;
- Les objectifs et les modalités de conduite des consultations nationales ;
- Les perceptions des impacts des projets et programmes par les acteurs à la base ;
- Les enjeux et défis liés à l'accès équitable et à la gestion durable des ressources naturelles ;
- Les politiques publiques et les stratégies de soutien aux systèmes agropastoraux ;
- Le bilan des services, des actions et des initiatives développées par les OP et les OSC ;
- Les liens entre l'économie régionale et les systèmes agropastoraux ;
- L'incidence du changement climatique sur les ressources agropastorales ;
- Les interrelations entre changements sociaux, crise sécuritaire et politiques publiques.

La communication du RBM intitulée « *prise en compte des enjeux locaux, transfrontaliers et régionaux pour alimenter le processus de préparation de la rencontre de Nouakchott + 10* » a été structurée autour des axes suivants :

- La démarche de consultation impulsée par le RBM ;
- La pertinence et l'actualité du constat dressé en 2013 par la Déclaration de Nouakchott ;
- La lecture du bilan de la Déclaration sur différents plans (politique, opérationnel, avec un focus sur l'appréciation des conditions de vie des éleveurs et dynamique des institutions d'intégration régionale) ;
- Les échos de six années de recherche-action du RBM pour l'intégration stratégique et opérationnelle des femmes et de jeunes ;
- Les questions cruciales qui interpellent les OP dans le cadre du processus de Nouakchott + 10.

La communication de la CEDEAO intitulée « *pour une gestion inclusive des systèmes pastoraux et agropastoraux en Afrique de l'Ouest et au Sahel* » a mis l'accent sur :

- Les éléments saillants du bilan de la Déclaration de Nouakchott (incidences sur les instruments de pilotage du pastoralisme et les investissements) ;
- Des transformations qui induisent des défis existentiels ;
- La conduite d'une réflexion prospective sur la trajectoire des systèmes d'élevage mobiles ;
- La configuration de la stratégie pour le développement de l'élevage et la sécurisation des systèmes pastoraux (vision, finalités, objectifs, axes d'intervention, démarche de mise en œuvre, modalités de financement).

6.3. Réflexion et échanges sur les points saillants de la concrétisation de la Déclaration de Nouakchott aux échelles nationales et régionale

Dans le cadre des échanges, les participants ont exprimé un certain nombre de préoccupations qui insistent sur les points suivants :

- La gouvernance du foncier et de l'accès aux ressources naturelles ;
 - La valorisation économique des produits de l'élevage ;
 - Le renforcement de la citoyenneté, de l'insertion économique et sociale des membres des exploitations familiales agropastorales, notamment les jeunes et des femmes ;
 - Le renforcement de résilience des communautés pastorales et agropastorales aux chocs climatiques, économiques, politiques et sécuritaires.
7. Des travaux de groupes ont été organisés pour approfondir la réflexion et les discussions autour de ces quatre thématiques, en s'appuyant sur des orientations de travail qui ont recommandé à chaque groupe d'identifier les principaux points à retenir du bilan et des propositions présentées par les OP, en mettant l'accent sur :

- i. Les cinq principaux acquis et les cinq principaux défis persistants et/ou émergeants ;
 - ii. Les orientations majeures à intégrer dans la Déclaration de Nouakchott +10 pour mieux prendre en compte les préoccupations des acteurs de la société civile pastorale et agropastorale ;
 - iii. Les cinq principales préoccupations de la communauté pastorale et agropastorale sur le devenir des systèmes d'élevage pastoraux et les changements souhaités ;
 - iv. Les principaux éléments à intégrer dans la note de position des acteurs de la société civile pastorale et agropastorale sur lesquels les OP veulent s'engager ;
 - Au niveau des territoires, en s'appuyant sur leurs membres et les initiatives porteuses existantes ;
 - Dans l'élaboration et le suivi des politiques publiques ;
 - En ce qui concerne les dynamiques d'intégration régionale et de coopération transfrontalière.
8. Les principaux résultats sont présentés dans les tableaux en annexes.
 9. En conclusion, les participants ont consigné leurs éléments de satisfaction et de préoccupation, ainsi que leurs propositions majeures dans une note de position destinée à alimenter les discussions lors du forum de Nouakchott + 10.